



## SOLIDARITÉ : TOUTES ET TOUS CONCERNÉ-ES

### Les mobilisations surprennent toujours !

Comme il y a vingt cinq ans place Tien An Men à Pékin, il y a deux ans place Tahir au Caire, et récemment en Espagne et au Portugal où des manifestations monstres ont eu lieu contre l'austérité (avec un grand silence des médias), les peuples Turcs et Brésiliens se sont mis en mouvement. Ils ne supportent plus, avec raison, cette vie où les services publics sont lamentables: santé, école, transport, avec une corruption quasi généralisée.

Comme on dit, les peuples sont fantasques et surprennent toujours.

### Marches des chômeurs et chomeuses

C'est dans ce contexte que s'est tenue la «conférence sociale» qui a commencé en chassant brutalement les représentant-es des «Marches des chômeurs» qui demandaient simplement à participer aux débats. Les marcheur-euses qui ont traversé la France entre le 10 juin et le 6 juillet dénoncent le manque d'ambition des politiques actuelles face à un niveau de chômage et de précarité sans précédent.

### Le Rapport Moreau sur les retraites est arrivé ! (voir notre analyse pages 2 et 3)

Hélas ce qui était attendu est bien là : rallonger la durée de cotisation et réduire le montant des retraites et pensions servies.

En passant tapera-t-on sur les pensions des fonctionnaires en les alignant sur le privé ? Hollande sur les traces de Sarkozy ?

Le journal «l'Expansion» résume : Rapport Moreau sur les retraites : «Aux salarié-es de faire tous les sacrifices». Ajoutons que les retraité-es en prendraient une grosse part. **Le ton est donné : l'effort de solidarité pour «sauver» le régime des retraites repose en grande partie sur les bénéficiaires.**

### Est-ce réellement ainsi que doit se comprendre la solidarité intergénérationnelle?

Est-ce réellement ainsi que l'on peut espérer rétablir la confiance envers les responsables politiques ? Surtout quand dans le même temps les «affaires» vont bon train, que se découvrent des manœuvres financières détestables, et que nos élu-es ont bien du mal à diminuer leurs avantages en matière de retraite entre autres.

La corruption est révoltante et des révoltes éclatent aujourd'hui de l'autre côté de l'Atlantique.

Si en France de telles révoltes n'ont pas encore éclaté, la situation préoccupe. Selon un sondage CSA de fin mai 83% des personnes interrogées se déclarent inquiètes pour leur retraite (en très nette progression par rapport à 2003 où le taux était de 65%) dont 35% «très inquiètes». En 2003, 51% des retraité-es donnaient la même opinion d'inquiétude, ils et elles sont aujourd'hui 74%.

Parallèlement 78% des Français-es se disent prêt-es à se mobiliser pour défendre leur niveau de retraite alors qu'ils et elles n'étaient que 58% en juin 2010. Toutes les catégories sociales sont concernées et le clivage gauche-droite ne joue plus guère.

Enfin, pour financer les retraites, 64% des personnes interrogées (les retraité-es sont même 72%) donnent la priorité à une contribution des revenus financiers, loin devant l'allongement de la durée de cotisation (sauf pour les électeurs et électrices de Sarkozy et de Le Pen) ou l'augmentation des cotisations, la diminution des pensions étant quasi unanimement écartée ainsi que toute baisse du pouvoir d'achat.

## SUR CES TERRAINS. NE BATTONS PAS EN RETRAITE !

## NON AU FASCISME

Il est nécessaire que d'autres mouvements se développent pour redonner sens à notre société. Nous ne pouvons la laisser basculer dans le fascisme. Clément Méric a payé de sa vie le droit de défendre ses idées, de défendre la démocratie. Le fascisme, ne l'oublions pas, s'attaque à tout et à tout le monde et toujours aux salarié-es et à leurs organisations. Il impose sa loi par la violence, le culte de la force, l'écrasement des faibles. Avec lui, pas de lien social, pas d'humanité.

**FACE À DE TELS FAITS, NI OUBLI, NI PARDON !**



## PÉDAGOGIE, ÉLÉMENTS DE LANGAGE, OU HYPOCRISIE DU POUVOIR ?

**Donner une crédibilité technico-scientifique à des décisions déjà prises ou justifier des propositions présentées comme inéluctables :** ainsi apparaissent les conclusions de ce rapport confortant toutes les annonces politiques et/ou médiatiques qui ont précédé sa présentation. Ce qui a permis à F. HOLLANDE d'introduire la conférence sociale en insistant particulièrement sur l'urgence d'augmenter la durée de cotisation pour assurer l'équilibre des régimes de retraite ! Mais le rapport va beaucoup plus loin dans ses propositions régressives à l'encontre des retraité-es et des salarié-es. Loin de s'attaquer au « capital », il préfère se centrer sur le « travail » pour lui faire porter la charge de l'équilibre financier.

**Pédagogie :** on nous explique d'abord que toutes les évolutions démographiques et d'allongement de l'espérance de vie ne peuvent qu'entraîner un déséquilibre car les cotisant-es seront en nombre insuffisant face à l'augmentation des bénéficiaires. Partant de ce constat simplissime, on devrait comprendre la nécessité de corriger cette situation en travaillant plus longtemps.

**Éléments de langage :** ces efforts ne peuvent pas être supportés par les seul-es salarié-es. Les retraité-es doivent aussi mettre la main à la poche, d'autant qu'ils - elles profitent sans vergogne du système. Les preuves : ils - elles bénéficient d'avantages considérables tels que la cotisation CSG inférieure à celle des salarié-es (6,6% contre 7,5%), l'abattement de 10% (critères professionnels) sur les impôts ou encore la majoration de pensions pour les parents de 3 enfants et plus. Il serait donc normal de réviser toutes ces « anormalités ».

**Hypocrisie :** pour mieux faire avaler la pilule, le gouvernement donne ces éléments aux « partenaires sociaux » pour discussion avant de prendre ses décisions en septembre. Sont avancées différentes autres mesures : 'pilotage économique et social du système', meilleure prise en considération des carrières heurtées particulièrement pour les jeunes ou les femmes etc., ces dernières injustices étant dénoncées depuis longtemps. Dans la même veine, le gouvernement avance masqué : ne voulant pas de confrontation sur l'âge de départ à la retraite, il déclare que la bonne solution est l'augmentation de la durée de cotisation. Comme l'âge moyen d'entrée sur le marché du travail est de plus en plus tardif, l'âge de départ en retraite augmentera en conséquence. La double peine !

## LES PRINCIPALES MESURES PROPOSÉES PAR LE RAPPORT

### Augmenter les recettes :

- \* par un alignement de la CSG des retraité-es et par la révision de certains avantages fiscaux évoqués ci-dessus
- \* par une augmentation des cotisations d'assurance vieillesse de 0,1 point par an sur la cotisation dé plafonnée, répartie à part égale entre salarié-es et entreprises

### Mesures pour l'équilibre financier du système à court terme.

*L'objectif est de 'trouver' 7 Milliards d'euros d'ici 2020. Plusieurs « leviers d'action » sont envisagés.*

### Agir sur le niveau des pensions :

- \* prévoir une « sous-indexation » exceptionnelle des pensions avec une désindexation variable suivant le taux de CSG applicable à la pension selon 3 modalités avec en outre une sous-indexation tenant compte des pensions perçues.
- \* modifier l'indexation des salaires portés au compte

### Agir sur la durée d'activité :

Une accélération à court terme du calendrier d'allongement des durées de cotisation avec 2 choix proposés :

- \* augmenter cette durée d'un trimestre par génération pour la porter à 43 ans pour la génération 1962 (départ en retraite en 2024) et 44 ans pour la génération 1966 (départ en retraite en 2028)
- \* augmenter d'un trimestre toutes les 2 générations jusqu'à la porter à 42,25 ans pour les générations 1961 et 1962

Le gain attendu de la 1ère proposition est plus important

### Mesures pour l'équilibre financier du système à long terme.

#### Quel que soit le scénario de croissance retenu, la réponse est la même :

« Les mesures de durée de cotisation constituent la réponse la plus pertinente pour adapter le système de retraite.... »

A partir de cet a priori, la commission a « examiné » 5 modes d'évolution et fait ensuite d'autres propositions pour assurer le pilotage du système, réduire les inégalités dans l'acquisition des droits, harmoniser et « moderniser » les avantages familiaux de retraite, simplifier les démarches et faciliter l'information, ou rendre encore plus lisible la comparaison entre les différents régimes particulièrement entre public et privé.

## QUELS EFFETS SUR LE NIVEAU DES RETRAITES ?

La société Optimaretraite a fait une simulation à la demande du journal « Le Monde » en prenant 4 profils (on retiendra ici les 3 premiers) nés après 1956, devant 166 trimestres (légalisation actuelle) pour partir à taux plein à 62 ans : • **Profil 1** : salaire SMIC, début du travail à 18 ans • **Profil 2** : salaire médian 25000 € annuels bruts, début du travail à 20 ans • **Profil 3** : salaire cadre 52000€ annuels bruts, début du travail à 22 ans.

Les résultats chiffrés (voir tableau en fin d'article) montrent bien la détermination affirmée de faire supporter par les retraité-es l'essentiel de l'effort à court terme. Dans une période politique marquée par l'austérité, il s'agit clairement d'une volonté de diminuer le montant des retraites : sur le court terme en mettant en œuvre une ou plusieurs mesures, sur le long et moyen terme en allongeant la durée de cotisation. Selon Madame Moreau de toute façon, il faudra travailler plus longtemps. Fournir un alibi technique tel apparaît bien le sens de son rapport.

## PARLONS VRAI !

**Face à cette attaque, particulièrement violente contre les retraité-es et les salarié-es, regardons la vérité des prix. Les retraité-es sont-ils-elles des nanti-es ?** La réalité n'est pas idyllique et cache des vérités douloureuses. Pour cause de carrières courtes, souvent hachées, de temps partiels et de bas salaires, un nombre important de retraité-es vit en dessous du seuil de pauvreté : 11,3% en 2010 en augmentation par rapport à 2009 (9,5%) et 600 000 sont au minimum vieillesse dont la plus grande majorité sont des femmes.

Cette situation s'aggrave avec l'âge :

- en 2010 une personne âgée de 75 ans et plus avait un niveau de vie annuel moyen inférieur de 2110€ par rapport au niveau de vie moyen des 70-74 ans et de 3080€ par rapport à celui des 65-69 ans.
- les femmes sont plus fragilisées à partir de 75 ans : leur taux de pauvreté (14,1%) est nettement supérieur à celui des hommes (8,9%) de la même tranche d'âge.

Ces quelques chiffres très officiels (INSEE) relativisent fortement les propos tenus sur les prétendus privilèges financiers des retraité-es ou le montant annoncé d'une pension moyenne à 1 500 €. Des reportages nous montrent que des retraité-es sont contraint-es de reprendre un travail, certain-es sont des habitué-es des aides caritatives, quand d'autres font même les poubelles, car leur pension ne leur permet plus de vivre.

Ajoutons à ce tableau que les retraité-es :

- paient leur mutuelle santé « plein pot », et que leurs cotisations augmentent avec l'âge
- n'ont aucune augmentation de leur pension hormis l'indexation sur l'inflation
- ont pour certain-es des enfants ou des parents à charge

**Non, les bases de la réforme annoncée ne sont pas justes !** A aucun moment il n'est fait état de financement par le capital et plus particulièrement par la contribution des entreprises qui délocalisent, ou sont depuis longtemps installées à l'étranger. Comme si les salarié-es devaient seul-es assumer les déficits des régimes de retraite alors que la justice sociale est de faire contribuer tous les acteurs au financement des retraites et particulièrement les acteurs financiers.

**Parler des retraites, c'est aussi parler du vieillissement et de la dépendance !** Les études menées aujourd'hui concluent que l'espérance de vie en bonne santé diminue, et que cette diminution sera encore plus importante pour les générations futures. Des infrastructures sont déjà insuffisantes, et les coûts souvent très élevés. Bien des retraité-es ne vont pas en EHPAD car ils et elles n'ont pas les ressources suffisantes pour payer l'établissement. Les coûts moyens sont au minimum de 2000€. Il est à nouveau annoncé une loi sur la dépendance pour la fin de l'année. Il y a urgence sociale ! Même les capitalistes ne s'y trompent pas qui proposent des placements financiers dans le développement des maisons de retraite !

Attaché-es à un régime de retraite par répartition, nous demandons au gouvernement de mettre en œuvre une réflexion sur une autre réforme des retraites visant à consolider les différents régimes par une augmentation des recettes basée sur les richesses créées et le développement de l'emploi, prenant en compte réellement les questions liées à la pénibilité, aux inégalités homme/femme, aux injustices liées au statut de pölypensionné, le tout sans stigmatisation des retraité-es.

Simulation de la société Optimaretraite à la demande du journal « Le Monde » (cf. page 2) : résultats

PROFILS	MESURES					
	Allongement période cotisée (départ retraite 62 ans)	Hausse cotisations des salarié-es	Non revalorisation des pensions selon inflation	Alignement CSG sur salarié-es	Suppression déduction 10%	Fiscalisation pensions majorées 10% (3 enfants)
salaire SMIC début travail 18 ans	Sans changement	Sans changement	2014** : perte 109 €/an 2015** : perte 222 €/an	Perte 100 €/an	Perte 38 €/an	Perte 53 €/an
salaire médian 25000 € annuels bruts début travail 20 ans	43* ans : perte 1018 €/an 44* ans : perte 1997 €/an	Sans changement	2014** : perte 159 €/an 2015** : perte 321 €/an	Perte 131 €/an	Perte 142 €/an	Perte 197 €/an
salaire cadre 52000 € annuels bruts début travail 22 ans	43* ans : perte 2632 €/an 44* ans : perte 3979 €/an	Perte 26 €/an	2014** : perte 252 €/an 2015** : perte 510 €/an	Perte 155 €/an	Perte 482 €/an	Perte 673 €/an

\* : durées de cotisations \*\* : date d'entrée en application des mesures



**Plus d'infos :** retrouvez le rapport Moreau en intégralité sur [http://www.gouvernement.fr/sites/default/files/fichiers\\_joints/rapportmoreau.pdf](http://www.gouvernement.fr/sites/default/files/fichiers_joints/rapportmoreau.pdf)

# LES PRÉOCCUPATIONS DES FRANÇAIS ET FRANÇAISE FACE AU GRAND ÂGE

Un sondage Sofres pour la Fédération Hospitalière de France paru en mai 2013 donne quelques grandes préoccupations des Français-es de 18 ans et plus concernant le grand âge.

## 1-Les Français-es et la perte d'autonomie

Une forte minorité des personnes interrogées a une personne en perte d'autonomie dans son entourage : 19% d'entre elles ont un parent proche et si l'on y ajoute d'autres personnes de leur entourage (voisins etc.) ce sont au total 30% qui ont une personne en perte d'autonomie dans leur proximité immédiate. Un peu plus d'une sur cinq aident cette personne (habillement, nourriture etc.)

Parmi les aidant-es, femmes, classes moyennes et personnes de plus de 50 ans sont majoritaires : • 61 % sont des femmes • la proportion des aidant-es est nettement plus importante chez les classes moyennes, elle diminue un peu chez les classes modestes, et fortement chez les classes aisées. • 54% ont 50 ans et plus.

60% des Français-es sont au courant que des solutions d'accueil existent pour soutenir les aidant-es

## 2-Les Français-es et les maisons de retraite

**Les priorités pour le choix d'une maison de retraite:**

3 paramètres dominent nettement (91% de réponses positives chaque fois) • le nombre de personnels dans l'établissement • l'emplacement (accessibilité, proximité des proches) • les locaux (taille de la chambre, présence de sanitaires individuels etc.)

Viennent ensuite • les délais d'attente (83% de réponses positives) • la possibilité d'aménagements personnels (82%) • les services proposés (78%, notamment lingerie, animation, kiné etc.)

**Avec la crise, le nombre de personnes pensant pouvoir financer leur hébergement ou celui d'un proche en maison de retraite recule.** Ainsi pour les personnes interrogées, le financement de la maison de retraite pourrait se faire • pour 39% directement par leur/s parent/s, y compris en vendant une partie ou la totalité du patrimoine (elles étaient 43% en 2011) • pour 8% par elles mêmes, leur/s parent/s ne pouvant pas l'assumer (elles étaient 10% en 2011) • pour 46% ni par leur/s parent/s ni par elles-mêmes (elles étaient 42% en 2011) • le reste ne se prononçant pas.

**Le point de bascule** se trouve autour d'un revenu compris entre 1500 € et 2300 €. C'est au-dessus de cette fourchette que la proportion de ceux et celles qui peuvent payer leur maison de retraite augmente fortement et devient de plus en plus largement majoritaire.

**C'est la solidarité nationale qui est jugée le système de financement le plus efficace.** Elle recueille 47% d'avis favorables contre 22% à l'assurance individuelle, mais 31% ne se prononcent pas.

Quasiment toutes et tous veulent un plafonnement des prix des maisons de retraite. Ils-elles sont 87% de l'ensemble, cette proportion montant à 93% chez les aidant-es.

## PENSIONS DE RETRAITE : LES INÉGALITÉS ENTRE HOMMES ET FEMMES CONTINUENT

Globalement les femmes ayant des durées de carrières moins longues, des salaires moins élevés et un recours plus fréquent au temps partiel, connaissent logiquement des durées d'assurances plus courtes avec des salaires de référence en retrait et donc des pensions inférieures. Ceci n'est d'ailleurs pas spécifique à la France car on le retrouve dans les principaux pays européens.

Fin 2008, selon le 12ème rapport du Conseil d'Orientation des Retraites (COR) de janvier 2013, la pension des femmes résidant en France ne représentait que 53% de celle des hommes (hors pensions de réversion) soit 879 € par mois contre 1657 €. Cette proportion a augmenté heureusement avec l'accroissement de l'activité féminine : elle n'était que de 44% pour les personnes nées en 1924-1928 et pourrait atteindre, toujours selon le même rapport, 70% pour les personnes nées dans les années 1950.

A l'avenir, avec les écarts de durée d'activité tendant à diminuer, les principales causes d'inégalité des pensions entre hommes et femmes devraient venir de la persistance des écarts de salaire et du recours au temps partiel.

Si l'on prend en compte les pensions de réversion, l'écart est un peu moindre : le rapport entre les deux sexes n'est plus, si l'on peut dire, que de 67%. Ceci devrait constituer un questionnement pour les générations futures de retraités car le poids des pensions de réversions devrait notablement diminuer en raison de l'évolution des mœurs : recul du mariage, augmentation du nombre de divorces et des ruptures d'union. Ceci devrait affecter particulièrement les femmes célibataires ou divorcées appartenant aux catégories modestes ou peu diplômées dont la pension moyenne devrait augmenter beaucoup moins vite que pour les autres.

Pour éviter de creuser les écarts, il faut certes agir à la fois sur les écarts de salaire entre hommes et femmes mais aussi sur tout ce qui peut contribuer à résorber la proportion des carrières courtes.

Mais cela risque de ne pas suffire pour les catégories les plus modestes pour lesquelles de nouveaux dispositifs de solidarité sont à inventer.

Pour vous abonner et recevoir PST par mail, une seule adresse [snu.pst@gmail.com](mailto:snu.pst@gmail.com)

Ont participé à ce numéro le collectif de la rédaction :

Monique Hugué, Joseph Gabriac, Guy Masquelier, Claude Kowal, André Momein, Daniel Bossard / mise en page Elisa Szyllit